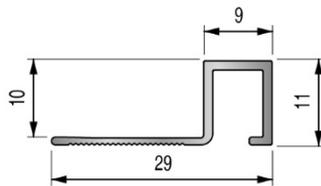
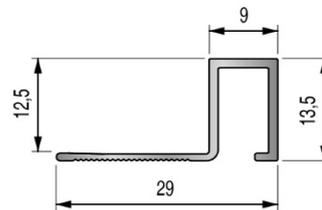




FT331 – Arrêts droits en aluminium



Modèle 10 mm



Modèle 12,5 mm

Descriptif

Profilés en aluminium anodisé pour surfaces carrelées (ou recouvertes d'autres revêtements) permettant plusieurs fonctions :

- Cornière d'angle
- Transition entre un carrelage et un autre revêtement
- Listel
- Nez de marche
- Bordure de plan de travail

Masquent les coupes du revêtement

Pose encastrée : en même temps que le revêtement

Domaine d'emploi

Usage en intérieur uniquement sauf pour les modèles en aluminium anodisé naturel qui peuvent être utilisés en extérieur

Usage en sol ou en mur

Trafic intense

Matière

Alliage d'aluminium (nuance 6060 T5) anodisé

Références

Modèle	Matière et finition	Longueur	Réf.
10 mm	Alu anodisé naturel	2,5 m	55 12 01
	Alu anodisé titane brossé	2,5 m	55 12 09
	Alu anodisé brillant	2,5 m	55 12 10
	Alu anodisé naturel brossé	2,5 m	55 12 11
12,5 mm	Alu anodisé naturel	2,5 m	55 12 02
	Alu anodisé titane brossé	2,5 m	56 20 53
	Alu anodisé brillant	2,5 m	55 12 14
	Alu anodisé naturel brossé	2,5 m	55 12 15

Mise en œuvre

- Ces profilés se posent avant la mise en œuvre du carrelage.
- Recouper le profilé à la longueur voulue.
- En cas d'aboutage, prévoir un jeu de 2 mm pour la dilatation.
- Protéger les parties visibles du profilé à l'aide, par exemple, d'un adhésif en PVC.
- Enduire le support de colle à carrelage.
- Sceller la semelle du profilé dans la colle fraîche et mettre à niveau.
- Poser le carrelage en réalisant un joint entre le profilé et le carrelage, à l'aide de croisillons et de mortier pour joint.
- Nettoyer immédiatement le profilé à l'aide d'une éponge propre et humide.
- Protéger les profilés jusqu'à la fin du chantier.

Entretien

Utiliser des produits nettoyants neutres

Avant d'utiliser un produit à base de soude, d'acide ou d'ammoniaque, faire un essai préalable

Attention : en contact avec des matières alcalines ou calcaires (plâtre, ciment...), l'anodisation peut se tacher. Il est donc nécessaire de protéger les profilés jusqu'à la fin du chantier

3M et Dinac sont des marques déposées de la société 3M.

Le montage ou l'utilisation du produit 3M décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

AVERTISSEMENT

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit 3M concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits 3M ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. Le groupe 3M, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenu pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits 3M sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société 3M Bricolage et Bâtiment se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.

3M Bricolage et Bâtiment

3M Bricolage et Bâtiment
Parc Industriel Ouest – 65 rue de Chambourg – Veyziat –
BP 2011 – 01117 Oyonnax Cedex
Tél. +33 (0) 4 74 12 05 10 – Fax +33 (0) 4 74 12 05 12
3mbricolageetbatiment@mmm.com